

Juin-Juillet 2023

# Lettre flash

## CIO

36, boulevard Barral  
13008 Marseille  
Tél : 04.91.79.10.20

Vous pouvez rencontrer un Psychologue de l'Education Nationale, dans votre établissement ou au CIO.

Le CIO est ouvert du lundi au vendredi (sauf le mardi matin) et pendant les vacances scolaires.

RDV par téléphone.  
Auto-documentation en accès libre les jours d'ouvertures.

## ACTUALITES

### Calendrier PARCOURSUP

Début de la Phase admission : **le 1 juin**. Les candidats vont recevoir les réponses des formations. Ils **devront répondre** au fur et à mesure aux propositions d'admission. **Fin le 13 juillet**.

### ATTENTION aux délais de réponse!

Date du lancement **de la phase complémentaire de Parcoursup : le 15 juin 2022** : elle permet aux candidats de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux pour des formations qui disposent de places disponibles. Attention les vœux peuvent être formulés **jusqu'au 12 septembre** à 23h59.

## ZOOM SUR

### CAAES pour QUI ?

La CAAES vise à accompagner les candidats qui n'ont reçu aucune proposition d'admission dans le cadre de la procédure nationale Parcoursup. Son rôle est d'apporter des solutions d'inscription dans l'enseignement supérieur sur les places restées vacantes. **Étape disponible le 1 juillet 23.**

### CAAES comment ça marche ?

Les candidats concernés recevront un message et un sms pour les informer de l'ouverture des CAES et les équipes Parcoursup les contacteront également par téléphone pour leur expliquer en quoi consiste le travail des CAES et les inviter à les solliciter.

Les candidats doivent cliquer le bouton « je sollicite la CAES » dans leur dossier Parcoursup disponible à compter du 1 juillet 2023. Les propositions d'admission formulées aux candidats par la CAES sont faites directement dans leur dossier.

## LES INCONTOURNABLES

Numéro vert : 0 800 400 070

Trois choix vous sont proposés :

**Choix 1** : des professionnels de l'orientation répondent à vos questions sur les filières, les formations ou les métiers.

**Choix 2** : les conseillers Parcoursup répondent à vos questions sur le fonctionnement de la procédure.

**Choix 3** : ce choix concerne toutes les questions sur votre dossier personnel qui nécessitent éventuellement une action sur votre dossier : dans ce cas, nous vous invitons à écrire un message via la rubrique « contact » depuis votre dossier.